



Le directeur partira à la fin de l'année

- 12 **FRIBOURG** La faisabilité d'un métrocâble sera étudiée
- 13 **TOURISME** Thomas Steiner quitte l'Union fribourgeoise
- 15 **TRAVAUX** Les goudronneurs anglais sont de retour
- 15 **RIAZ** Un duo témoignera de son engagement au Népal
- 17 **GRUYÈRE** Le chauffage à distance intéresse les trois CO
- 19 **SÉVAZ** Une déchetterie régionale en projet chez Goutte



La cérémonie des funérailles est de plus en plus sujette à des requêtes particulières. Les Eglises tentent de répondre à cette évolution. FOTOLIA/ PHOTO PRÉTEXTE

Les funérailles à l'épreuve des mœurs

rites • A Fribourg, la majorité des cérémonies funéraires se déroule à l'église. Ce cadre, longtemps accepté, est peu remis en question. Mais il suscite des interrogations pour qui s'aventure hors des sentiers battus.

CHARLES GRANDJEAN

Traditionnellement prise en charge par les Eglises, la cérémonie des funérailles est de plus en plus sujette à des requêtes particulières. A la suite du décès de sa tante, Sophie*, une trentenaire fribourgeoise, pensait assister à une célébration laïque sans coloration religieuse. «J'ai été choquée quand le diacre a fait se lever l'assistance pour la faire prier. A la base, la famille ne souhaitait pas de célébration religieuse», confie-t-elle. La jeune femme reproche aujourd'hui à l'entreprise de pompes funèbres Murith à Fribourg d'avoir mal conseillé sa famille sur la nature du service funéraire.

Une critique que son administrateur, Jean-Pierre Rossier, réfute. «Lorsqu'une famille recourt à un service laïc, je lui demande d'abord si elle ne connaîtrait pas quelqu'un qui, parmi ses proches, puisse officier. Sinon, je lui propose l'un des noms de mon carnet d'adresses, dans cette situation un diacre connu de la famille.» Pour lui, l'origine du problème est à chercher ailleurs. «Les pompes funèbres ne s'imposent pas dans le contenu de la célébration, qui

est défini entre le célébrant et la famille.»

Un rite en mutation

Célébrant catholique, Jean-Guy Pannatier, un frère de l'Ordre des marianistes, remarque une demande croissante pour des liturgies sans messe, voire sans dimension religieuse. Ce dernier affirme ne jamais avoir rencontré de problème quant à la nature d'une célébration.

«On trouve de beaux textes sur la nature»

JEAN-GUY PANNATIER

Le profil de ce religieux ouvrier - cuisinier de profession et vivant en appartement - rassurerait ses interlocuteurs. Dans la pratique, il intègre des textes profanes dans la liturgie. «On trouve de beaux textes sur la nature», illustre-t-il, tout en rappelant que, même lorsque Dieu n'est pas invoqué, la dimension d'espérance reste au cœur de la célébration. Il précise que la liturgie se fait tou-

jours en accord avec le curé du lieu où sont célébrées les funérailles. A titre privé toutefois, il lui est parfois arrivé de prendre part à «de simples au revoir, sur demande d'une famille ou de pompes funèbres».

Une pratique discutée

Respecter le vœu du défunt s'avère aussi sensible lorsque celui-ci n'a pas couché ses volontés sur le papier, remarque Jean-Guy Pannatier. Pour sa part, Jean-Pierre Rossier identifie un autre écueil. «La situation devient compliquée lorsqu'une partie de la famille souhaite un brin de religieux, et l'autre partie s'y oppose totalement.» Si la bonne parole fait débat, la question du bon pasteur aussi.

Directeur des Pompes funèbres générales à Fribourg, Boris Pellissier cite volontiers les prestations fournies par les accompagnants formés au sein de l'Eglise catholique. Selon lui, les demandes pour une célébration hors du cadre de l'Eglise seraient rares. «Les personnes qui n'ont aucune attache avec l'Eglise éprouvent

moins le besoin de se recueillir», analyse-t-il. Dans les cas où la famille souhaiterait une célébration dans l'intimité, sans dimension religieuse, elle trouverait généralement un célébrant parmi ses proches.

Un argument financier?

«Les gens sont très regardants quant à l'aspect financier», observe également Boris Pellissier. Un critère souvent décisif dans les options retenues par les familles. En effet, le coût d'une célébration est pris en charge par l'Eglise à laquelle le défunt appartient. Les célébrants laïcs catholiques œuvrent bénévolement au sein de leur unité pastorale. Certains confessent toutefois célébrer sur demande, hors cadre confessionnel, souvent à titre bénévole. Lorsqu'un tarif est demandé, il reste généralement avantageux comparé aux 600 francs demandés par Isabelle Roulin, prestataire civile, qui précise compter entre 11 et 13 heures de préparation personnalisée par enterrement.

Reste que les rares célébrants civils rencontrés se sentent éseulés. «Je dois reconnaître que je

n'ai pas été contactée par les pompes funèbres depuis plus de deux ans», regrette Isabelle Roulin, qui œuvre depuis dix ans dans les célébrations personnalisées. Un sentiment d'incompréhension que partage Nathalie Gobat, qui s'est lancée l'année dernière dans la célébration civile et qui reconnaît n'avoir pas encore contacté toutes les entreprises de pompes funèbres actives dans la région. Dans le cas des célébrations qu'elles mènent, ce sont les proches qui les ont directement contactés.

Les deux célébrants indépendantes disent souffrir d'une difficulté à se faire connaître auprès de la population. «J'aimerais que les gens aient un choix», déclare Isabelle. Les pompes funèbres ne sont pas les seules mises en cause. Nathalie Gobat pointe le poids historique de la tradition religieuse qui expliquerait aussi une certaine méconnaissance sur la prise en charge après la mort. «Les gens pensent encore qu'il faut être engagé dans une confession pour avoir droit à une cérémonie funéraire», avance-t-elle. I

* Prénom d'emprunt

UNE PRATIQUE QUI S'ÉTOLE

Une étude de 2011 financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique établit à 64% de la population la part de Suisses qualifiés de «distanciés» par rapport à la religion. Le rapport note que ces individus ont des «représentations et des pratiques religieuses et ils ne croient pas en rien. Mais la religion n'est généralement pas très importante pour eux et ils y ont recours dans de rares cas».

Selon la même étude, les chrétiens pratiquants ne représenteraient plus que 17% de la population. Bien que plus lente, cette évolution se confirme dans le canton de Fribourg. Selon le recensement fédéral de 1970, seuls 403 résidents fribourgeois se déclaraient sans appartenance confessionnelle, soit 0,3% de la population. En 2000, cette proportion s'élevait à 5,9%, pour atteindre 12,7% en 2010.

CG

L'accompagnement des endeuillés évolue

Manque de prêtres, diminution de la pratique religieuse. L'Eglise catholique du canton de Fribourg a pris la mesure de ce phénomène qui affecte les rites depuis plusieurs années. En 2010, elle a émis des recommandations pour la pastorale des funérailles et du deuil. Le document souligne l'importance de mettre sur pied des équipes de bénévoles laïcs pour appuyer les prêtres dans l'accompagnement des proches d'un défunt. Les unités pastorales doivent s'adapter lorsque les curés manquent. C'est le cas à Bulle, où l'équipe de la pastorale des funérailles propose, depuis le début de l'année,

à raison d'un jeudi par mois, un Café deuil, «qui permet l'écoute et le partage», explique l'abbé Bernard Miserey.

Le pasteur Pierre-Philippe Blaser, président du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg, remarque aussi une tendance pour des célébrations plus personnalisées. «Nous avons déjà une tradition du récit de vie», relative-t-il. A l'instar de l'Eglise catholique, l'accompagnement se fait en fonction du lieu d'où vient le défunt, en l'occurrence de sa

paroisse. Pour les défunts sortis de l'Eglise, dont les proches souhaiteraient une célébration, certains frais, comme la location, font généralement l'objet de discussions, au cas par cas.

En dehors du cadre religieux, l'association Ashoka, basée à Genève, apparaît comme la seule structure en Suisse romande qui forme spécifiquement des célébrants indépendants pour des funérailles. Ses diplômés se sont regroupés dans le cadre de l'Association des célébrants professionnels de Suisse romande, qui propose ses prestations depuis 2006. CG

PUBLICITÉ

www.tutticanti.ch

tutticanti
Fête Fribourgeoise des Choraux
Friburger Chorfest

25 au 29 mai 2016
5 jours de fête
au centre-ville de Bulle

PAUKENMASSE & PSAUME 42
Grands concerts classiques
avec chœur, solistes et l'Orchestre
de chambre fribourgeois
Direction : Brady Allred
Billetterie : tutticanti.ch • La Gruyère Tourisme